



Droits de l'Homme :

L'ONU recommande un processus interactif pour faire avancer les droits de l'Homme en RDC

La Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Mme Navi Pillay, présentera, le 24 mars prochain à Genève, son rapport sur la situation des droits de l'Homme et les activités de son bureau en République Démocratique du Congo (RDC) menées entre mars à novembre 2009.

Dans son rapport qui a déjà été rendu public, la Haut-commissaire aux droits de l'Homme demande au gouvernement de prendre des mesures pour la mise en œuvre de plusieurs recommandations faites précédemment aux autorités congolaises par son Bureau, par de nombreux Rapporteurs spéciaux et Experts des Nations Unies, et Comités des droits de l'homme/Organes de traités.

Cependant, la Haut-commissaire reconnaît que la mise en œuvre de plusieurs de ces recommandations dépasse la capacité du gouvernement de la RDC. Pour ce faire, elle recommande qu'un processus interactif entre le gouvernement de la RDC et son bureau en RDC soit entrepris afin de fixer un sous-ensemble réaliste de recommandations prioritaires en suspens et ensuite développer des délais spécifiques pour la réalisation de ce que le Gouvernement de la RDC pense atteindre.

La Haut-commissaire estime qu'il est impératif de changer de voie et mettre fin au cycle des recommandations et de non-respect. Elle appelle le gouvernement de la RDC et les partenaires potentiels à travailler avec son bureau en RDC pour établir des bases réalistes de travail pour ensuite concentrer les efforts à les atteindre.



L'ONU demande à la RDC de faire adopter une loi contre la torture (Photo d'archives)

Expliquant la substance de ce rapport aux journalistes au cours du point de presse hebdomadaire de la MONUC, par M. Louis-Marie Bouaka, Directeur adjoint du Bureau conjoint des Nations unies aux Droits de l'Homme, a souligné que le Gouvernement congolais a fait de timides progrès dans la mise en œuvre de plusieurs recommandations faites précédemment aux autorités congolaises par le mécanisme des procédures spéciales, entre autres, les rapporteurs spéciaux thématiques du Conseil des Droits de l'Homme ainsi par les Comités

des Organes des traités.

M. Bouaka a indiqué que les recommandations non encore mises en œuvre par la RDC concernent, entre autres, l'adoption d'une loi pour pénaliser expressément la torture, la création d'une Commission Nationale des Droits de l'Homme, l'amélioration de la sécurité dans les établissements carcéraux. Le gouvernement devrait également prendre des mesures pour mettre fin aux violences sexuelles et à l'impunité ; instaurer un dialogue avec les activistes des droits de l'Homme dans le pays.



Un nouveau Commissaire à la tête de la Police MONUC

Le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en République Démocratique du Congo, Alan Doss, a annoncé la nomination du Contrôleur Général Abdallah Wafy du Niger au poste de Commissaire de la Police de la MONUC. Il a pris ses fonctions depuis le 1^{er} mars 2010.

Le Commissaire Wafy arrive à ce poste avec plusieurs années d'expérience. Avant de rejoindre les Nations Unies où son premier poste fut au sein de

l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), il fut Inspecteur Général de la police du Niger, Conseiller en matière de sécurité du Président de la République et Ambassadeur en Lybie.

Son dernier poste fut celui de Commissaire adjoint de la Police de la MONUC.

Le commissaire Wafy est titulaire d'une maîtrise en droit et est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Saint-Cyr Au Mont d'Or en France.



Le commissaire Abdallah Wafy

Journée Internationale de la Femme :

Les femmes de la MONUC Beni et Butembo se montrent originales

En plus du défilé traditionnel du 8 mars 2010, Journée Internationale de la Femme, les femmes de la Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo (MONUC) à Beni et Butembo, ont organisé une conférence au profit de leurs soeurs de l'Université Chrétienne Bilingue du Congo (UCBC) de Beni.

L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser les étudiantes sur leurs futurs rôles en tant qu'actrices du développement dans un "Congo cinquantenaire".

Les participantes ont été émues lorsque madame Angèle Nyiravitano, Maire adjointe de la ville de Beni a raconté en guise de témoignage son parcours scolaire, universitaire et professionnel pour atteindre les sommets de sa carrière. Cette ascension n'aurait pas réussie sans le soutien ferme et déterminée de sa propre mère qui s'est investie dit-elle dans la poursuite de ses études malgré l'opposition farouche de son père. Sa maman est surtout parvenue à ses fins grâce au soutien sans faille des autorités ecclésiastiques. Pour la petite histoire, madame Angèle



Les femmes de la MONUC Beni et Butembo lors d'une messe d'action de grâce, le 8 mars 2010
(Photo MONUC/Moussa Demba)



a suivi une filière jadis réservée aux seuls hommes, à savoir la Médecine vétérinaire (MEDVET). C'est pourquoi dit-elle "vous entendez parler du Dr Angèle Nyiravitano". Ce que les étudiantes et les officiels ont chaleureusement applaudi.

A l'issue de ce témoignage pathétique et touchant, l'assistance a eu droit à la proclamation du célèbre poème de l'écrivain guinéen Camara

Laye, "Femme noire, femme africaine", un poème que le célèbre écrivain avait dédié à sa propre mère.

L'autre clou de la matinée fut le sketch présenté par la troupe de l'UCBC racontant la vie d'une jeune fille rêvant de poursuivre des études supérieures. Elle se heurte à l'opposition obstinée de son père se déclarant "son DIEU sur terre". La saynète fustige les us, les

coutumes et les tabous de la société, mais également les brimades, la soumission, la négation des droits et opportunités de la femme.

La fin de la célébration du 8 mars 2010 à Beni a été fêtée en apothéose à la cafeteria de la MONUC où les femmes ont convié leurs homologues élites de la ville de Beni à un copieux repas arrosé de boisson non-alcoolisées.

Kindu

La MONUC poursuit ses actions en faveur de la femme au-delà du 8 mars

Dans le cadre des activités commémorant la Journée Internationale de la Femme, une équipe des femmes de la MONUC à Kindu, dans le Maniema, a rendu visite, le 9 mars, aux personnes malades admises à l'Hôpital Général de Référence de Kindu.

Ainsi 30 boîtes de lait de 400 grammes, 40 boîtes de détergents en poudre et deux cartons de pains de savons ont constitué la donation de la MONUC à tous les malades, notamment les femmes admises à la maternité. Il faut signaler que le responsable provincial du genre et famille, et d'autres femmes cadres étaient présentes lors de cette opération.

D'autres activités prévues dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme sont en cours à Lubutu dans le grand nord de la province. Il s'agit d'une sensibilisation sur les enfants dits "sorciers" qui sont gardés dans des chambres hautes où des prières sont organisées par plusieurs confessions religieuses. Une équipe comprenant les représentants de la section de l'Information publique de la MONUC, de la section Genre, de la section des droits de l'Homme et la plate forme Synergie des Femmes



Les malades de l'hôpital général de Kindu ont reçu un don des femmes de la MONUC (Photo MONUC/Martha Biongo)

en Action au Maniema, (SYFAM) séjournera du 10 au 12 mars dans cette localité. Sur place, l'équipe va

faire une sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux filles.